



Le 12 décembre 2018

## Prime MACRON ?

Lors du Comité Centrale d'Entreprise, nous avons interpellé la Direction :

« La prime de fin d'année souhaité et fortement conseillé par le Président de la République est évidemment la bienvenue pour **soutenir sans délai le pouvoir d'achat** des salariés de CCEP.

Les groupes Orange, Publicis, Altice, Iliad, Kering, LVMH devraient accorder une prime de fin d'année à une partie de leurs salariés français. Le groupe de médias et de télécoms Altice France (SFR, BFM, RMC, Libération...) et Iliad (maison mère de l'opérateur Free) ont promis une « **prime exceptionnelle** » d'environ 1.000 euros.

Il faut savoir que cette annonce d'Emmanuel Macron est à mesurer à l'aune d'une étude publiée en mai 2018, par l'Oxfam et Le Basic \*.

De 2009 à 2016, sur 100 euros de bénéfices les entreprises du CAC 40 ont en moyenne reversé 67,4 euros de dividendes aux actionnaires contre 5,3 euros aux salariés sous forme de prime.

Toutefois, cette prime ne serait être la réponse à la question des salaires traité par la Négociation Annuelle Obligatoire en cours.

La FGTA FO DEMANDE DONC à l'entreprise de réfléchir à la mise en place de cette prime qui répondra à **l'effort de solidarité nationale**.

Ce n'est pas chose impossible Chez Coca-Cola. »

- disponible sur notre Blog

Votre équipe FGTA-FO.

**Gardons le contact :**

**NOTRE MAIL : FGTAFO.COCACOLA@GMAIL.COM**

**NOTRE BLOG : FOCOCACOLA.FR**

